



LE JOURNAL DE GUIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne ! »

RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS

chez Mme Veuve MELIN
Rue Quatre-Chapeaux, Lyon

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON. — Rue Cavenne, 20. — LYON

Avis. — La Direction du Journal de Guignol décline toute responsabilité de correspondances n'émanant pas d'elle et sans le timbre du journal. De même elle ne tiendra compte des communications qui ne seront pas adressées exclusivement au bureau du journal, 20, rue Cavenne, à Lyon.

ABONNEMENTS : 6 fr. par an. (Prix unique)

ANNONCES... } PUBLICITÉ POPULAIRE
à prix très réduits
S'adresser : 20, rue Cavenne, 20

Binettes Lyonnaises L'AMATEUR « DE BEAUX LOTS »



Les rues de Lyon

GUIGNOL, rencontrant Gnafron. — Tiens ! Gnafron comment vas tu ma vieille ? mais je te croyais défunté quasiment depuis au moins sepetante seize mois.

GNAFRON. — Faitement.

GUIGNOL. — Alorsse t'esse z'un revenant de l'autre monde ?

GNAFRON. — Oh c'est ben tout comme. Magine toi que je viens du Dahomey.

GUIGNOL. — Du Dahomey, de chez les amazones !

GNAFRON. — Faitement. Voilà ça que

c'est : Te sais ben que les regrollages n'allaient plus, mon baquet de science avait prit des moisissures, et mon tire-pied, était devenu cassant comme de verre, tellement il chéché.

GUIGNOL. — Oui y avait z'une forte chomance.

GNAFRON. — Faitement, alorsse, pour lorsse, je rencontre z'un mami bien chouette qu'avait z'été caporal aque moi dans la garde nationale en sepetante.

Il allait monter une Usine de coco à Abomey, et comme il lui fallait un gérant sûr, z'un gone sarioux sur qui y pusse comptasser, je me sus offert, et nous sont parti.

GUIGNOL. — Et ça t'y été avantageux pour toi.

GNAFRON. — Je pense ben, on en a d'abord donné pour rien aux sordats du général Doods, et quand l'opérance pacificatoire esse surviendue on fesait payer 20 sous le verre aux gones du pays. Enfin c'est pas tout ça, j'ai de grelins grelins plein mes poches, et je reviens z'à Lyon pour les soiffasser avec toi.

GUIGNOL. — Ça c'est tapé, t'as toujours z'été z'un chique gone.

GNAFRON. — Pis c'est pas tout, mon

copain à vendu son fond qui marchait tout seul, et m'a donné 1.000 francs de gratifiance.

GUIGNOL. — Nom d'une grolle, c'est chenu tout ça. (apercevant une négresse qui accompagne Gnafron) mais que donc que c'est que c'te macaque ?

GNAFRON. — Macaque, te n'en a un toupet, c'esse ma légitime.

GUIGNOL. — T'esse marié ?

GNAFRON. — M'en parle pas, j'avais commis z'une faute. et y a fallu faire de réparation, sans ça les parents de la colombe voulaient quasiment me mettre en saucisses.

GUIGNOL. — Pas bêtes les gones, pour avoir de saucissons de Lyon. Et comment qu'elle s'appelle mame Gnafron ?

GNAFRON. — Lipachouette-Gnafron.

GUIGNOL. — Et ben elle a pas volé son prénom non de nom. Alorsse te veux t'établir, maintenant.

GNAFRON. — Parfaitement. je vas charcher un logement dans la rue Grolée, je me rappelle qu'y en avait z'un que m'avait tapé dans l'œil autrefois.

GUIGNOL. — Rue Grolée, c'est tout sangé, vons y de ce pas si te veut, et te vas pour sur tomber en po-

mance, du reste nous voilà place de la République c'esse pas loïn, tiens regarde ça qu'y reste du vieux quartier.

GNAFRON. — C'est pas Dieu possible, mais que donc qu'y z'on fait de la rue Jussieu ?

GUIGNOL. — Escamotée, mon vieux escamotée, ou plutot restaurée, fais donc attention n'approche donc pas tant de la construction t'a failli recevoir une pierre sur la trombine.

GNAFRON. — Manquait pus que ça revenir se faire petafiner la miaille dans son patelin, quand z'on a été sain et sauf chez Bec en Zinc ; ça serait pas chouette. N'en v'la de maisons tapées.. Les loyers sont y z'abordables ?

GUIGNOL. — Oh oui pour sept à huit mille francs par an, t'auras tout juste une petite soupente au cinquième, avec une lucarne, c'esse pour rien.

GNAFRON. — Et les proprios trouvent à louer.

GUIGNOL. — Pas jusqu'à présent, mais y prétendent que les murs auront le temps de chécher, en tout cas, y z'en ont fait z'une poussière pendant deux ans, qu'y avait pus moyen de moyenner.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-Rendu Kinotographique

Séance du 9 avril 1895

La séance est ouverte à 8 h. 1/2 sous la présidence de M. Chevillard, adjoint.

M. le maire vidant actuellement la goutte jusqu'à la lie... et se réservant pour le jour prochain où sa bonne amie de la rue de Savoie aura besoin de sa voix prépondérante pour éterniser son exploitation et « fermer le bec » à ses détracteurs.

M. Bischoff demande ce que l'administration compte faire touchant la pétition des maraichers réclamant la levée du marché à 10 heures seulement jusqu'à la fin d'avril.

Votre intention étant excellente, M. Bischoff, vous pouvez compter que l'administration n'en tiendra aucun compte. Ah ! s'il s'agissait de les obliger à un éclairage diurne susceptible d'augmenter les dividendes de la C^{ie} du Gaz !...

M. Berthelemy dit qu'il y a un règlement concernant les marchés et qu'on ne peut pas le modifier.

Où irions-nous, bon Dieu ! si les règlements eux-mêmes se mettaient à être dé-

réglés ? Mais ce serait l'abomination de la désolation ! une vraie Saint-Berthelemy administrative !

M. Bischoff réplique qu'il y a eu des dérogations à ce règlement.

Oui, mais vous semblez ignorer, M. Bischoff, que la date des Rogations est fixée, cette année, par le calendrier, au 20 mai prochain ! Votre demande est donc prématurée.

M. Péronnet n'est pas partisan de faire lever le marché à 10 heures. Les maraichers ne sont pas des contribuables, pour la majeure partie, et ils nuisent au commerce des petits boutiquiers.

L'argument est tellement fort, qu'il conduirait tout bêtement — c'est le cas de dire — à la suppression totale des maraichers, nuisibles à toute heure à ces intéressants petits boutiquiers. Quant à l'intérêt de la masse des consommateurs et contribuables, qui s'en soucie à l'Hôtel de Ville ?

M. Augagneur dit qu'il a personnellement reçu une délégation de maraichers demandant que les heures de marché soient, au contraire, diminuées.

Vous avez dû comprendre de travers, docteur — ça vous arrive même quelquefois, depuis quelque temps — ces braves gens ont dû vous demander leur interdic-

tion absolue... et vous charger de nous débiter leurs carottes.

Finalement, la question reste sans solution.

Comme la plupart de celles qui n'intéressent que le public, en général, mais aucun de nos conseillers, en particulier.

Le Parc et la Coupole

M. Coste-Labaume demande la prompte mise en état du Parc. Voici les beaux jours et les promeneurs ne peuvent déambuler qu'au milieu de décombres et de matériaux de démolition.

Ah ! je connais quelqu'un qui ne va pas boire du vin Claret.

M. Colliard insiste. Le Parc est dans un état épouvantable. Il est nécessaire que le conseil prononce, dès ce soir, la mise en demeure de remettre le Parc en état.

Quand on songe à la quantité de buvettes, de bars et de zanzibars qui, dans cette gueuse d'Exposition, faisaient concurrence aux mastroquets d'alentour, on comprend — si on ne la partage pas — l'indignation de ce brave M. Josse... qui est orfèvre en zinc.

M. Chevillard dit que le conseil peut, en effet, dès ce soir, se prononcer sur l'enlèvement ou le maintien de la Coupole, mais il croit qu'il conviendrait cependant de ne

point transformer le parc en chantier durant l'été.

Je croyais pourtant que,

La cigale ayant « chantier » tout l'été...

Tous les conseillers (en chœur) : Fermez le parapluie !

Ingrats ! et imprudents !

Ca ira bien quand il f'ra beau ;

Mais quand il tomb'ra de la « lance »

Vous s'rez mouillé jusqu'à la panse.

Ne pourriez-vous LA conserver au moins comme ombrelle ? puisqu'ELLE a cessé de vous plaire comme parapluie.

M. Chevillard met aux voix l'enlèvement de la Coupole.

L'enlèvement est voté à l'unanimité.

Que va dire celui qui avait pour ELLE des entrailles de Maire ?

Jamais je n'oserai lui faire part de cette perte cruelle.

Heureusement qu'Augagneur — touché de sa détresse — lui réserve, tout à l'heure, en compensation inattendue, une savoureuse tranche du « gâteau de la rue de Savoie. »

M. Coste-Labaume demande que l'on fixe le délai accordé à M. Claret pour cette opération.

Que le docteur Bellière qualifie in petto de chirurgicale

GNAFRON. — Ça a du faire gagner les mastroquets et les tailleurs, par rapport à la poussière.

GUIGNOL. — Ah! ma vieille, v'la le pont Lafayette que te connaissais pas.

GNAFRON. — Y z'étaient z'en train de le remolir quand j'étais z'en partance. Oh la la! Quoi t'esse que j'aperçois? là... sur le quai, que donc que c'est poteaux?

GUIGNOL. — Ah oui, parlons en un peu de ces poteaux, c'est tout ça qui reste de jolis platanes du quai de l'hôpitaux.

GNAFRON. — C'esse pas possible! abomination de la désolation, quel est donc le pilou qu'a mutilassé de si beaux arbres de c'te manière.

GUIGNOL. — C'esse le jardinier z'en chef de la ville, et la voirie municipale.

GNAFRON. — Nom d'une empeigne, je croyais que c'étaient des poteaux pour un tramway électroque. Dis donc suivons donc le quai de Retz, et nous irons en Tête d'or, y parait que là bas y z'ont fait du grabuge? Allons bon, j'ai failli chuter.

GUIGNOL. — Fais attention, ma vieille. C'est z'un pavé que manque, c'est rien.

GNAFRON. — T'apelle ça rien, t'esse pas difficile, un peu de plus j'attrapais z'une entorse.

GUIGNOL. — Faudra t'y habituer, parce qu'y manque pas d'endroits ou y a de fondrières, encore pus esprouillantes. La rue Centrale, ou y faut quasiment marcher la nuit avec une lanterne, et le quai de Serin, et le quai de Pierre Scize, la rue Belle Cordière, et le lac de la place Bellecour 8 jours après l'averse, t'cetera, t'cetera.

GNAFRON. — Décidément ma vieille, mon pauvre Lyon esse bien petafiné.

GUIGNOL. — Mais nous v'la sur le pont Morand, c'esse un pont tapé, quila.

GNAFRON. — Ah oui, c'esse z'une merveille, mais que donc que je vois, bonté du ciel, et la place Morand quoi qui z'en ont fait?

GUIGNOL. — Ah! mon vieux, pour celle là, elle esse tout sens dessus dessous. On faire z'un kiostre pour la musique, de jardins, avec d'ombrage pour les bonnes d'enfants et les troupiers, un vrai jardin, quoi.

GNAFRON. — Mais ousqu'il est l'ombrage, ousqu'est le jardin et le kiostre?

GUIGNOL. — Patience, donc, pa-

tience, nous serons pas de ce monde quand ça sera tarminé et du train où ça marche, ça sera fait ou à peu près au jugement d'arnier. Pendant ce temps, y a de petitionnements tous les jours à perte de vue, par les propriétaires des maisons et les locataires, qui peuvent pus rentrer chez eusse, sans se casser les guibolles, du reste viens voir ou y z'en sont.

GNAFRON. — Mais y a tout juste un tombereau avec un homme pour emporter le marain.

GUIGNOL. — Y sont pas pressé, les murnicipots y z'ont promis d'ouvrage aux terrassiers qu'attendent toujours, et l'ouvrage vient pas.

GNAFRON. — Y aurait ben de quoi les occupasser pourtant si on voulait bien

GUIGNOL. — Les murnicipots ont si tellement de casement de tête qu'y n'ont pas le temps de s'en occuper. Tiens allons donc au Parc.

GNAFRON. — Quoi donc qu'on fait sur le quai est-ce qu'on change les les pavés?

GUIGNOL. — Non seulement on enlève les rails du tarrenway électroque de l'exposance.

GNAFRON. — Encore un quai ou y faut pas faire d'aventurence la nuit, sous peine de se casser les reins. Ah! nous voilà z'en Tête d'or. Oh mon guieu que de sagement!

GUIGNOL. — Cherche un peu les beaux arbres, qu'étaient là z'auparavant.

GNAFRON. — Mais y a donc de z'irondation, comment que nous allons passer.

GUIGNOL. — Depuis l'exposance ça a z'éte comme ça, on peut pus venir au Parc sans louer z'un bateau à l'heure pour les passages difficiles, comme dans toutes les rues des Brotteaux et de la Guille, pis si t'allait à Montplaisir oh! alors ma vieille te pourrais te mettre une vieille grolle sous le nez.

GNAFRON. *appelant Lipachouette.* — Vient mon fenon, retournons au Dahomey sa sent plus propre.

GUIGNOL. — Y a cinquante bugnes au Conseil muncircpal que tolère toutes ces saletés et pis un Maire qu'a toujours la goutte quand y faut faire queque chose de bien.

GNAFRON. — Mais mille noms d'une empeigne, c'est pas Dieu posse qu'on ait changé les rues de mon vieux Lyon en tonneaux de vidanges.

GUIGNOL. — T'as encore rien vu; et la semaine que viens nous dirons aux mamis que nous lisent, toutes les cochoneries que la fégnantise

des gones de la Voirie nous laissent vitrer dans les rues de Lyon, avec l'intention de leur z'y fourrer le nez dedans.

JEAN GUIGNOL.

Complet!

Sortant de l'atelier souriante et coquette, La petite modiste aux yeux noirs et brillants, Pour gagner son logis s'en retournait seulette. — Elle devait avoir environ dix-sept ans.

Ses petits pieds mignons sur les pavés glissants Rapides trottaient... ainsi que dans la tête D'un vieux qui la suivait en rêvant sa conquête Car, malgré tout, l'hiver court après le printemps

Et bientôt s'approchant, d'une voix douceuse, Le «vieux-beau» murmura la parole amoureuse «Fais-moi place en ton cœur, belle enfant, s'il [te plaît? »

La fillette un instant demeura sans rien dire Et puis partant soudain d'un grand éclat de rire Mit la main sur son cœur et répondit «Complet» PAUL JAUD.



BINETTES LYONNAISES

L'Amateur « de beaux lots »

Dans sa séance du 5 mars dernier, le Conseil municipal — servant de cinquième roue au carrosse de notre *grand-Maire* — votait, sur une proposition de M. Rivière, l'envoi à Paris (franco, par petite vitesse) d'une commission de trois membres chargés d'accompagner « tertous, tout un chacun ensemble » Lord-Maire allant défendre les intérêts de sa bonne ville de Lyon dans les questions de l'Octroi, de la Bourse du travail, de la police et du legs de Cuzieu.

Ces trois mousquetaires escortant Son Omnipotence Gailleton I^{er} étaient désignés nominativement par leurs pairs et Maire en la triple personne de MM. Rivière — ça coulait de source — Bessières et Affre.

Afin de permettre à ces plénipotentiaires d'éblouir les badauds parisiens par le déploiement d'un faste digne de notre cité *soyeuse*, il leur fut alloué 200 fr. par tête pour frais de transport et d'emballage. C'est pour rien au prix où est le beurre... chez Marguerye.

C'était assez cependant pour décider un quatrième — à la manille — à s'adjoindre spontanément à cette délégation, afin d'en relever encore le lustre et de compléter ce quatuor de voix éloquentes, dont le maître *Gueuleton* était l'habile chef d'orchestre.

Cet ambassadeur supplémentaire — et qui se déléguait ainsi lui-même auprès

des pouvoirs publics — avait d'ailleurs la meilleure des raisons pour se présenter au ministère en cette avantageuse posture et bénéficier du prestige que donnait à ses collègues le mandat officiel dont ils étaient investis; car — après Rossignoux, que les plus « rares » services (oh! combien rares!) firent bombarder Directeur du Mont-de-Piété, en « reconnaissance » de ses « campagnes et blessures » comme 1^{er} adjoint — cet autre amateur de beaux lots postulait, en première ligne, le « modeste » emploi de Receveur-Trésorier de SOIERVILLE, un petit hameau perdu du département de la Saône.

A ce trésor de conseiller, cette Trésorerie irait comme un gant... à la Vénus de Milo; et l'occasion était unique de chauffer sa candidature à la « braise » municipale.

Spécialement chargé de la « Voirie » il est évident que ses fonctions actuelles l'ont admirablement préparé à ce poste, en attendant celui de Ministre des Finances, lequel ne peut manquer de lui échoir, lorsque les comités électoraux — qui l'ont constamment blackboulé jusqu'ici dans ses prétentions à la députation et plus récemment encore au Sénat — se décideront à l'envoyer au Palais-Bourbon, ou au Luxembourg... à défaut de l'« Hôtel des Invalides du Travail », dont l'achèvement sera le « clou » du XX^e siècle.

Cette satisfaction lui est bien due; car Lord-Maire ne peut décemment le laisser plus longtemps assis par terre entre un siège législatif et une chaise curule sénatoriale; et il n'est que juste qu'il l'envoie s'asseoir... sur le fauteuil de Receveur-Trésorier de la bonne Ville dont il est spécialement chargé de faire les trottoirs, les égouts et les urinoirs, les kiosques et les « chalets de nécessité » qui devaient finir par lui porter bonheur.

Les bonnes femmes ont raison, quand on « en rêve », c'est signe d'argent. Aux « innocents » les mains pleines.

Mais ce n'est pas une raison, parce que les « bateaux » sont dans ses attributions, pour qu'il tente de nous en « monter un » de cette dimension; et quand ils songent que les « concessions d'eau » sont de son ressort, les créanciers de la Ville se sentent pris d'inquiétude à la pensée que la caisse municipale pourrait se trouver, un jour, aussi « à sec » — non par improbité, mais par son incurie — que les robinets de nos évier et les « prises à incendies » de la fallacieuse Compagnie à laquelle il n'a pas encore su faire trouver de l'eau au Rhône.

Chargé de tenir la main à l'exécution des traités avec les autres concessionnaires de monopoles: éclairage, vidanges, marchés, etc., il nous laisse si bien obscurcir, empoisonner et rançonner, qu'on se demande s'il est dupe, ou complice de ces puissantes et rapaces féodalités industrielles?

Parlerons-nous du « balayage » de « l'arrosage » du « nettoyage » et de « l'assainissement » de nos voies publiques, auxquels il est également préposé? allez

M. Brizon croit qu'un délai de quatre mois est suffisant.

Autant dire *brisons* là tout de suite.

M. Colliard dit que si l'on fixe un délai de quatre mois, on en a encore pour un an. Il faut obliger le concessionnaire de l'Exposition à se mettre immédiatement à l'œuvre.

Comme ça, tout seul? Voyons, mon bon Colliard, vous lui donnerez bien un petit coup de main... ou de pied?

Le conseil se range à cette opinion et décide qu'on appliquera à M. Claret les articles du cahier des charges lui accordant un délai de six mois depuis la clôture de l'Exposition.

Mais, comme l'Exposition n'en a plus — de clôtures — M. Claret a encore du temps devant lui.

M. Augagneur se plaint de la façon grossière dont est fait le curage des égouts. Sur le cours d'Herbouville, on a dernièrement déposé en tas, sur la chaussée, les résidus du curage, au grand péril de la salubrité publique.

Il est de fait que ces égoutiers manquent d'élégance dans l'exercice de leurs fonctions; mais que voulez-vous? d'égouts et des couleurs...

Et puis, ces travailleurs odoriférants, vous sachant partisan du « tout à l'égout » croient peut-être vous être agréables en vous donnant — à vue de nez — un aperçu des résultats de vos doctrines souterraines.

Sans compter que si la salubrité publique en souffre, cela vous procure des clients, docteur; et vous ne sauriez être insensible à cette circonstance atténuante.

La question du Gaz

M. Chavent donne lecture des conclusions du rapport de la commission sur la question du gaz. Ces conclusions déclarent qu'il n'y a pas lieu d'examiner les nouvelles propositions de la Compagnie du gaz.

C'est parler d'or! et si j'eusse été appelé à l'honneur de tenir M. Chavent sur les fonts baptismaux, je l'aurais certainement prénommé *Chrysostome* (*Bouche d'or*, pour les citoyens Montvert, Bedin et Bonard, qui ne connaissent des Grecs que le jeu de l'oe).

M. Augagneur dit qu'il faut examiner dans quelles conditions a été discuté le nouveau projet de la Compagnie par la commission. Les membres de la commission étaient au nombre de cinq. C'est par 3 voix contre 2, sans avoir étudié le moins du monde le nouveau projet, qu'elle l'a rejeté en principe.

N'est-ce pas, cher docteur, votre méthode habituelle de travail?

Vous prétez... *galamment*, vos qualités aux autres! et votre soudaine condescendance pour la Compagnie du gaz jure singulièrement avec votre attitude irréconciliable antérieure. La rouée Danaë de la rue de Savoie vous aurait-elle donné... un rendez-vous sous la gouttière? et suffisamment graissé... votre « robinet extérieur » pour « dégripper » votre in-

transigeance à son égard? Cruelles énigmes!

Comment, en un or pur, le plomb s'est-il changé?

Cette décision, ajoute M. Augagneur, est peut-être prématurée. Le conseil municipal peut se placer sur un autre terrain. Le conseil avait soumis à la Compagnie un projet de traité. Son devoir est de le reprendre et d'examiner si les nouvelles propositions faites ne s'accordent point avec celles du conseil.

Ou si ce n'est pas plutôt lui qui s'est accordé avec elle? Jupiter-Gailleton a bien accompli d'autres miracles!

M. Augagneur termine en demandant le renvoi du projet de la Compagnie à une nouvelle commission.

Victor, t'as tort! mais comme ta volte-face complète pourrait soulever des clameurs de haro! tu ne sembles pas fâché de passer la main à quelques compères moins en évidence que toi dans l'ex-opposition faite aux *éclaireurs* de la rue de Savoie.

Ah! quand on a appris la tactique à l'école du général Junot!...

M. Fabre croit que la Ville a un intérêt majeur à ne pas se lier par un nouveau traité pour 34 ans.

Videmment! mais quand des intérêts mineurs dominent cet intérêt majeur...

M. Affre n'est pas partisan d'une nouvelle commission spéciale. La question doit être discutée par le conseil en commission réunie.

C'est ça, tous *commissionnaires*! au moins ça permettra de les *plaquer* en masse.

M. Colliard croit que l'on devrait respecter la délibération prise par la commission.

Je t'aime mieux dans ce rôle-là, mon vieux Colliard. Viens que je te paye une « tournée » sur ton zinc. Et tu sais, sans rancune, à la tienne, ma vieille branche pleine de nœuds!

M. Brizon est de l'avis de M. Augagneur. *Oui, de ta suite, ô roi! de ta suite, j'en suis!*

Sois-en, mon pauvre Brizon. Je sais bien qu'il y a des infirmités incurables. Tout de même, il faudra soigner ça.

M. Chevillard met aux voix les conclusions de la commission.

Elles sont repoussées par 23 voix contre 6.

Pour sûr qu'elles « repousseront » car elles ont de vivaces racines dans l'opinion publique; et nous nous promettons de les cultiver... je ne vous dis que ça!

La proposition de M. Augagneur est adoptée à mains levées.

Espérons qu'à l'instar du crachat en l'air, elles leur retomberont sur la figure.

La commission nouvelle sera nommée à la prochaine séance.

Pourvu qu'on ne la choisisse pas parmi les « quarante candidats » d'Ali-Baba!

La séance est « levée » à 10 heures 1/2.

En attendant que les contribuables le soient aussi.

faire un tour dans la vraie Guille — ailleurs que dans les parages de la Préfecture — et vous me donnerez des nouvelles de l'entretien du « Jardin de la France. »

Nous avons, du reste, un suffisant échantillon de sa méthode et de ses capacités administratives, dans la réponse invariable qu'il fait à ses collègues du Conseil, au cours des séances où il est interrogé sur quelques points de ses attributions : « Pas au courant, verra, se renseignera, avisera pour une prochaine séance » : demain il rasera gratis.

Faudrait-il donc voir, dans la mutation qu'il poursuit et ambitionne, une compensation au désespoir qu'a dû lui faire éprouver « la perte cruelle » subie par la municipalité lyonnaise — et plus encore par les contribuables-électeurs — en la personne du procès engagé (oh ! bien à contre-cœur !) par leur « grand-Maire » contre sa co-Maire de la rue de sa voix tributaire justement de ce Maire II ?

Cet échec lui serait peut-être moins sensible s'il ne ravivait le douloureux souvenir des instances précédemment soutenues par lui — avec le même insuccès — contre deux de ses voisins, mitoyens, morts depuis : le premier d'une indigestion de papier timbré... et le second du chagrin de n'avoir pu modeler la statue que la Mulatière reconnaissante voulait ériger à l'auteur de sa séparation d'avec la commune de Ste-Foy.

Ce farouche républicain — élevé chez les Minimes — s'imagine évidemment n'avoir « d'Étroits » que sa propriété et se croit un Jean-Jacques Rousseau... parce qu'il en possède la « grotte » ; mais l'habitation ne fait pas le moine ; et si sa nouvelle ambition se trouvait, par hasard, satisfaite — au mépris de toutes les capacités requises — chacun s'exclamerait, comme le Figaro de Beaumarchais, devant cet adjoint « Grôléocrate », promu Receveur-Trésorier Municipal : « Il fallait un calculateur... et c'est un « cantonnier » qui l'obtint !... »

SÉBASTIEN GRIFFE.

LA " LIBELLULE "

Nous apprenons avec plaisir l'existence à Lyon d'une très intéressante Revue, littéraire et artistique illustrée la « Libellule » dirigée par le poète vigneron Charles Missoil.

Cette Revue, dont la direction est rue Gasparin, 12, convient parfaitement aux jeunes et aux vieux littérateurs. Aussi fait-elle déjà son chemin tant à l'étranger qu'en France.



Le Salon Lyonnais

La Société lyonnaise des Beaux-Arts, dont les expositions annuelles étaient établies sur la place Bellecour, a dérogé ou délogé de ses habitudes pour des raisons particulières que nous ne saurions approfondir.

Elle a planté ses pénates au parc de la Tête-d'Or, persuadée que les Lyonnais n'auront pas tout à fait perdu l'habitude que leur avait fait prendre l'Exposition de 1894. Quelques méchantes langues prétendent que les visiteurs et amateurs seront moins nombreux ; ils seront peut-être plus sérieux, et les artistes ne perdront rien au change. L'éclairage, du reste, est très uniforme et bien distribué, les toiles peu élevées, etc. Donc tout est pour le mieux. Je n'en dirai cependant pas autant de la distance murale qui sépare les œuvres du velum, cela paraît d'un nu à vous faire froid dans le dos. Mais il est vrai que malgré le vertueux Béranger, le nu étant admis au salon, ne nous plaignons pas trop. Il faut tenir compte des efforts constants de la Société et de ses sympathiques présidents.

La salle, très vaste, est divisée en plu-

sieurs cases sur ses deux grands côtés, donc une grande commodité pour trouver les tableaux exposés.

Je commencerai, si vous le voulez bien, chers lecteurs, ma causerie artistique salle par salle, ou case par case. En entrant, les yeux sont tout d'abord charmés par l'Été 321 d'Isebart. Ce sympathique artiste nous surprend chaque année par sa facture admirable et son coloris plein de brio et de fraîcheur. Comme il sait rendre intéressant une simple balme, un coin de prairie avec un tout petit ruisseau. L'air et la lumière se jouent comme à plaisir dans les toiles de ce maître incontesté. Il possède à fond la science des gris dans les ombres et des heureuses oppositions.

Les saules sont peints crânement et avec une finesse de son surprenante.

Nos compliments à ce grand paysagiste.

Tout à côté, nous admirons un superbe portrait au pinceau de Mlle CORNILLAC, 180, très joli de couleur, quoique traité dans le genre décoratif.

Une très jolie étude de Mme Marie GAUTHIER, 269.

Plus à gauche, un *Sous Bois à Richemont*, 128, de M. CABIE, habilement traité ; j'aurais souhaité cependant un peu plus d'air dans le fond.

Paysage à Saint-Paul-de-Varax, de M. L. PIOT, très lumineux, quoique traité dans une gamme claire, je n'aurais pas craint un peu plus de vigueur dans le sujet du premier plan ; malgré cela, toile excellente.

Les *Bords de l'Elbe au crépuscule*, 152, de M. CHÉNARD-HUCHE. Étude très chaude et très harmonieuse, manque un peu d'étude dans les eaux, un peu uniformes.

Fleurs et Fruits, 407, de MÉDARD, quoique bien étudiés, demanderaient plus de vigueur et d'accent sur les premiers plans. Toujours très habilement dessiné.

La mère Pommier, 96, de Mlle Bouillier, est certainement bien à plaindre, au milieu de cet atmosphère bleu Guimet. Les proportions sont-elles bien observées dans le dessin ? Malgré cela, l'impression est bonne et lumineuse.

M. D'HALHEIM nous a envoyé cette année encore une de ses bonnes études. *Corfou*, 6.

Une bonne tête d'étude de M. DUTHOIT, *Boulonnaise*, 223.

La vieille Commère, de Mlle Anne-Marie ESPRIT, est aussi très gentiment peinte et pleine de malice.

Excellente nature morte, les *Oranges*, de JUNG, plus poussée que d'habitude et très lumineuse. Le papier est habilement peint, quant à la panière, elle est d'une justesse remarquable. Compliments.

À côté, une bonne tête de vieillard me porte à rire, *La bonne Bouteille*, de M. BRUNET, 119. Très adroitement et très grassement peint. Sujet heureux dont l'artiste a su tirer tout le parti désirable.

Ude bonne petite étude, perchée un peu haut il est vrai, le *Moulin Blaive*, de M. CHARRETON.

Un bon portrait de Mme GIRARD-CONDAMIN, 275.

Mlle COSTADAU, 183, *Chardons et Bouillons blancs*. Toile remplie d'air et de lumière. Quelques notes vigoureuses au premier plan ne nuiraient pas cependant.

248, FONVILLE, *Aux Communaux de Revonas*. Toile plus colorée et plus étudiée que d'habitude, étude sincère et bien choisie.

MARZO, 397, *Nature morte*. Croyez-moi, Marzo, retournez à vos raisins, la charcuterie lyonnaise a besoin de chaleur.

Mme BARBAUD-KOCK envoie cette année un fort joli tableau de *pivoines roses*, 28, d'une heureuse composition. Un peu plus d'air autour et ce serait parfait.

PERRACHIO, 467, *Le Soir de Septembre à Hyères (Isère)* renferme de sé-

rieuses qualités. Le fond est habilement traité et peint avec une grande justesse de ton. Les premiers plans gagneraient à être traités plus largement.

(A suivre) C. LONGIES.

ŒUFS DE PAQUES

« Guillaume II se montre d'une délicatesse de plus en plus exquise dans ses rapports avec la France.

« Il vient, en effet, de décider que tous les régiments de l'armée prussienne choisiraient une date mémorable pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la guerre de 1870.

« Ils pourront inviter leurs anciens camarades qui ont participé à la guerre. »

Il est même fortement question d'y inviter leurs adversaires de Reischoffen, de Wissembourg, de Sedan, de Metz, etc., et l'impérial promoteur des fêtes de Kiel ne désespère pas de faire accepter cette nouvelle invitation par le ministre Ribot, en vertu du précédent auquel il s'est prêté de si bonne grâce :

Quand on prend du « teuton » l'on n'en saurait trop prendre !

« L'explorateur Wolff écrit au *Tageblatt* que plusieurs journalistes anglais sont avec les Hovas à Tananarive. »

Naturellement ! ça procurera au général Duchesne le plaisir d'en faire fusiller quelques-uns.

« Les Hovas sont persuadés qu'ils empêcheront les Français, sans l'aide des officiers anglais, de pénétrer à l'intérieur de l'île. »

Il est certain que s'ils se faisaient aider par des officiers anglais, ils seraient beaucoup plus vite f... battus.

« M. Wolff ajoute que le premier engagement dissipera leurs illusions.

« La population de Tananarive et particulièrement les femmes attendent les Français comme des libérateurs. »

Hé ! hé ! pas déjà si bêtes les Tananarivaines ! et leur île me fait l'effet d'être moins mal *femmée* qu'on ne le prétendait.

Allons, allons ! il y aura encore de beaux jours — et de belles nuits — pour le 200°.

« La *Gazette nationale* de Berlin raille le choix, comme président du Reichstag, du baron de Buol, à cause de sa surdité. »

N'empêche que c'est une vraie veine, pour un président obligé de subir continuellement des discours en allemand ! et combien le papa Brisson doit envier souvent l'heureux sourd (pardon !) l'heureux sort de son collègue berlinois, lorsque nos « honorables » font retentir la tribune de tous les patois et charabias de France !

« Le *Daily-Chronicle* (dépêche de Rome) croit savoir que l'empereur d'Allemagne se fera représenter au mariage du duc d'Aoste. Il espère que cet événement facilitera un rapprochement entre la France et l'Italie et pourra même avoir une influence sur les relations de la France et de l'Allemagne. »

Mais comment donc, ma vieille branche ! c'est-à-dire que nous allons entretenir avec l'Italie et l'Allemagne des relations tellement *intimes* que ça va en devenir scandaleux !...

« Le correspondant du *Temps* à Rome dit que le bruit court que le prince de Naples se marierait presque en même temps que le duc d'Aoste ; seulement on ne dit pas avec qui. »

Et l'on fait bien ; car si la future qu'on destine à ce Macaroni scrofuleux avait le moindre vent de la chose, elle ne manquerait pas de s'y refuser aussi catégoriquement que les princesses Maud d'Angleterre et Marguerite de Prusse, qui ont envoyé convoler ailleurs ce *mâle de Naples*. FRANGIN.

Nos Théâtres

Absence du Public. — Trop de Jeunes. Négligence. — Mauvaises Pièces. Mystère !...

Dans notre dernier numéro, nous avons exposé nos idées sur les causes auxquelles nous attribuons la décadence des théâtres, et nous avons émis l'opinion que cette décadence devait être attribuée au peu de surveillance exercée par l'administration sur les inepties données dans les cafés-concerts.

Ce n'est cependant pas là le seul motif qui fait désert nos théâtres et, en ce qui concerne Lyon en particulier, je crois que notre Directeur n'a pas fait tout ce qu'il aurait dû faire pour attirer les spectateurs. Il faut avouer que le choix des artistes a été défectueux et que si M. Campocasso ne nous donne pas, pour la saison prochaine, une meilleure troupe, il risquera fort de ne pas faire plus d'affaires que cette année. Ajoutons que l'année prochaine, il n'aura pas l'excuse d'avoir été prévenu trop tard.

M. Campocasso a déjà fait, pour le Grand Théâtre, quelques engagements. Si nous sommes bien informés, les meilleurs de nos artistes nous reviendraient l'année prochaine. Tant mieux et ils seront les bienvenus. A ce propos, nous ne pouvons que regretter qu'il n'ait pas pu s'y prendre pour avoir M. Delvoye et le départ de cet excellent artiste sera pour nous une perte d'autant plus regrettable qu'il ne sera pas remplacé facilement.

Mais à côté de ces engagements déjà faits, il sera nécessaire d'en faire d'autres aussi bien choisis, et notre Directeur ne devra pas se contenter que de jeunes gens sortant à peine du Conservatoire, ou d'anciens artistes usés à l'Opéra ou à l'Opéra-Comique. Nous sommes, à Lyon, habitués à mieux que cela.

Mais là n'est encore pas la seule condition pour faire prendre au public le chemin de nos théâtres. Il faudra aussi tenir du choix des pièces. Il ne faudra pas nous donner, aux Célestins, des pièces comme la *Marraine de Charley* ou les *Brigands de Paris*. Et au Grand-Théâtre, si nous devons remercier M. Campocasso de nous avoir donné *L'Attaque du Moulin* et *Caveliera rusticana*, nous sommes obligés de lui dire que ces pièces n'ont pas eu une assez grande importance.

Nous entendons répéter de tous côtés, que M. Campo-Casso et un directeur hors ligne, un homme absolument supérieur en la matière. Espérons que la saison où nous sommes aura été pour lui une saison d'essai et qu'il profitera de l'expérience peut-être un peu dure pour lui au point de vue financier, mais qui peut avoir son utilité pour lui s'il sait en tirer profit.

Depuis notre dernier numéro, nous avons eu comme premières : aux Célestins, *Les Brigands de Paris*, au Grand-Théâtre, *Caveliera rusticana*.

Nous ne parlerons pas de la première pièce, n'ayant à en dire que du mal. Nous ne nous occuperons que de la seconde. Cet opéra, de M. Mascagni, autour duquel on a fait tant de bruit en Italie, et ailleurs, est l'œuvre d'un jeune, et c'est à l'inexpérience de l'auteur qu'est dû le décaissement qu'on peut reprocher à cette pièce. Les réminiscences de *Gwendoline*, de *Faust*, de certaines œuvres de Beethoven y sont nombreuses, mais on y trouve interprétation qui va quelquefois jusqu'au sublime.

A remarquer : la Sicilienne de Turridda, chantée le rideau baissé, le chœur et la prière de Santuzza, le duo entre Turridda et Santuzza et enfin le fameux intermède entre les deux actes.

L'interprétation a été très suffisante. Mlle Marcy et M. Deschamps ont été supérieurs à eux-mêmes ; la salle entière leur a fait une longue ovation à la chute du rideau.

TITI-LE-FURÉ.

Il paraît que M. Luigini a affiché à l'entrée de l'orchestre, un avis à l'adresse des musiciens qui ne feraient pas partie de la Société.

Ceux-ci seraient prévenus que ne sachant pas si on aurait le bonheur de conserver M. Campocasso comme directeur de notre Grand-Théâtre, il laisse ces musiciens libres de contracter un engagement pour

la prochaine saison 1895-1896 ou de courir les chances de ne pas être engagés, leur engagement dépendant de la décision à intervenir.

Quel est donc ce mystère ?

Galerie Lyonnaise

Madame Jeanne MIÈGE

Madame Jeanne Miège, auteur littéraire, est née à Mâcon.

Elle passa ses premières années dans les propriétés du grand maître Lamartine; c'est même à ce hasard qu'elle se plait à attribuer son grand amour pour la poésie.

Dans son enfance, elle fut d'une nature étrange; rêveuse, extatique impressionnable à l'excès.

Ainée d'une famille pauvre et nombreuse, elle a dû travailler très jeune pour aider à gagner le pain des petits. C'est à peine si elle fit une année d'école à l'époque de sa première communion; elle en sortit sachant à peine lire et former ses lettres.

Plus elle grandissait, plus son caractère devenait étrange; elle était sans cesse en proie à une sorte de fièvre

idéale à laquelle elle ne pouvait se soustraire.

Ce n'est qu'à l'âge de quinze ans que se manifestèrent clairement et impérieusement ses idées poétiques et qu'elle composa son premier poème, instinctivement, sans connaître aucune règle et n'ayant pour se guider que ses doigts qui battaient machinalement la mesure.

Depuis cette époque elle continua à écrire comme elle put, ses idées nombreuses que lui fournissait une imagination féconde.

Un jour que le hasard la mit en présence d'un auteur populaire, elle lui montra ses griffonnages; il lui affirma qu'en écrivant correctement elle pourrait faire paraître ses œuvres.

Depuis ce jour, voulant absolument être lue, elle se mit courageusement à l'œuvre, travaillant seule, se décourageant parfois, désespérant de ne jamais pouvoir se produire.

Cependant, en 1888, elle découvrit à Paris, un journal qui publiait les écrits des auteurs inconnus, *Le Phare Littéraire*.

Elle s'empressa d'envoyer au directeur un spécimen de ses œuvres, en lui demandant si elle pourrait devenir collaboratrice.

Sa réponse fut favorable et quinze

jours après son premier poème paraissait.

Elle était folle de bonheur, ses peines produisaient enfin leur fruit, on la lirait...

Elle concourut dans plusieurs revues et journaux littéraires; elle obtint d'abord un diplôme d'honneur, puis une médaille de bronze, puis une d'argent, et depuis ce ne fut pour elle qu'une longue suite de succès.

En 1891, elle fut reçue membre de la Société des auteurs et compositeurs.

Elle a publié dans différents journaux de charmantes nouvelles, entre autres: Une Prédiction, le Rêve de Lucienne, Le Remède maudit, La Fille du Forgeon, drame en cinq actes, qu'elle fit en collaboration avec M. Victor Gresset, directeur de l'*Echo des Jeunes*.

Elle est aussi l'auteur de plusieurs ravissantes chansons, parmi lesquelles nous pouvons citer: La Feuille de Vigne, le Roi des Carillons, la Pomme, La Cantinière, Petit Rameau, Le Baiser des Amoureux, le Cidre, la Chute des Feuilles, Le Programme de l'Exposition (musique de Maurice Jacquet), etc., etc.

A l'heure actuelle, Madame Jeanne Miège a conquis 21 médailles et vient

nommée Légionnaire du Mérite artistique de Toulouse.

Puissent nos félicitations, ajoutées à ces nombreuses récompenses, l'encourager et lui donner de l'espérance.

PAUL JAUD.

CIRQUE RANCY

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, et jeudis, dimanches et fêtes à 3 heures, représentations équestres, avec ses 30 chevaux: le *Rêve*, ballet, pantomime avec tableaux vivants: le chasseur Bonetty et sa basse-cour modèle, etc. Jeudi, 18 avril, clôture irrévocable.

Eldorado

Voilà deux mois et demi que *Passons l'Pont!* tient l'affiche et le succès de cette brillante revue ne se ralentit pas. Depuis la première plus de cent mille spectateurs ont passé à l'Eldorado, et l'on ne se doute pas que la centième est proche en voyant tous les soirs la foule qui s'empresse à ce merveilleux spectacle.

L'Imprimeur-Gérant: J^e BLANC.

Imp. des Facultés, 20, rue Cavenne. — Lyon

AU PETIT LYON

J. DALMAS

1, Rue Basse-du-Port-au-Bois

près les marchés de la place de la Victoire et du quai de la Guillotière

SPÉCIALITÉ DE CHAPEAUX

POUR DAMES, FILLETTES ET ENFANTS

Réparations de plumes et chapeaux

Façon à prix très réduits

FOURNITURES POUR MODES ET COUTURIÈRES

NOUVEAU Calorifère mobile

au Pétrole

LE « TRIOMPHE »

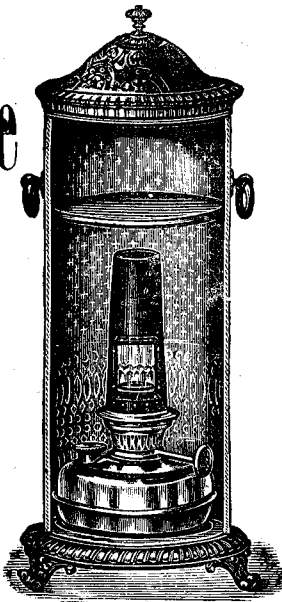
sans odeur ni fumée

Pouvoir calorifique 10 fois plus puissant que le gaz, avec économie de 50 0/0.

BRUNNER Frères. V. JOSSERAND

Dépositaire, Rue Saint-Joseph, 6

LYON



RESTAURANT MACONNAIS

Ancienne Maison VAROT

SYSTÈME BOUILLON DUVAL

RENAUD SUCCESEUR

LYON, 19 rue Terme (près le chemin de fer de la ficelle)

Salon et Salles pour Familles au 1^{er}

SERVICE SOIGNE --- PRIX MODERES

Pension à cachets

Tous les jours, Tripes à la Mode de Caen

VIN Montagne 42^l l'hectolitre 29^{fr} l'hectolitre
de Coleau 47^{fr} tout payé 35^{fr} tout payé
dans Lyon hors Lyon
OFFICE VINICOLE, 20, r. Cavenne, LYON

GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTÉ

E. SINEUX & C^{IE}

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS, AU CAPITAL DE

Cinq Millions de Francs

(EN FORMATION)

SIEGE SOCIAL A LYON

Rue du Président-Carnot

Place des Cordeliers et Rue Champier

EMISSION DE 10.000 ACTIONS

de 500 francs

ON SOUSCRIT, DÈS A PRÉSENT, A LYON

Chez MM. JACQUIER, FALCOUZ et C^{ie} banquiers, 4, rue de la Bourse, 4;

— de RIAZ, AUBRA et C^{ie}, banquiers, 7, quai de Retz.

A PARIS, chez MM. LEHIDEUX et C^{ie}, banquiers.

Les souscriptions seront servies par rans d'inscriptions et contre versement du premier quart appelé, soit 125 fr. par action

DEMANDEZ

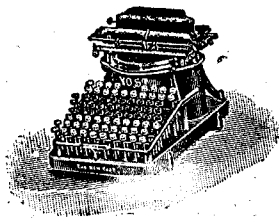
dans les bonnes épiceries et comestibles les produits spéciaux de la maison

GONTARD, DISTILLATEUR-LIQUORISTE

Prunelle fine Champagne	Curaçao Haïti triple sec
Liqueur Gontard (jaune et verte)	Prémoline des Alpes
Bouquet alpin	Charentaise
Génépi des Alpes	

Ces produits, d'une supériorité reconnue, défilent toute rivalité.

MACHINE A ECRIRE YOST



La meilleur marché du monde entier

Représentation exclusive pour LYON et la REGION

ALBERT VAN RAALTE

INGÉNIEUR

3, Rue des Archers, 3

A LA RENOMMÉE

CHAUSSURES

44, place de la République, Lyon

Pour répondre à de nombreuses demandes de nouveaux clients, la maison fait savoir que l'Escompte de 5 0/0

sera fait à Messieurs les militaires ainsi qu'à Messieurs les employés des chemins de fer, sur présentation de leur carte d'identité.

Souliers pour bicyciste, depuis... 8.95

Cette maison justement réputée pour la qualité de ses marchandises, vient de recevoir, à l'occasion des Fêtes de Pâques, un

Immense Assortiment de Nouveautés pour l'Été

LYON-THÉÂTRE

Musical, Littéraire, Illustré

Le plus complet. Le mieux informé

DIX CENTIMES

Eaux MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Etrangères

E. MAUGUIN

5, Place des Célestins, et 2, Rue des Archers

LYON

Concessionnaire de la SOURCE CACHAT d'Evian-les-Bains

En Bonbonnes de 10 et 25 Litres